

COMPTE-RENDU
Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis

Convocations envoyées le 20 Février 2009
Le Comité Syndical est composé de 58 délégués

SEANCE du 26 Février 2009 à 18h30

L'an deux mille neuf, le Jeudi 26 Février à 18h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis se sont réunis en session ordinaire, à Saint Sauveur, sous la présidence de Monsieur Bernard DRAPPEAU.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 30/58

M. M. DEBEGUE – M. J-F. FAGET – M. F. BROSSARD – M. T. CEBRAND – M. J-F CRETET – M. B. DRAPPEAU – Mme C. GANNE – M. D. PETIT – M. J-P SERVANT – M. D. TAUPIN – M. J-C ARDOUIN – Mme M-C BILLEAUD – M. C. BRUNIER – M. B. FOUCHARD – M. G. GRELIER – M. C. GUERINET – M. J-P JUCHEREAU – M. J. LARRIBOT – Mme B. MATHIOT – M. B. WOUTS – M. T. ANDRIEU – M. D. BARREAU – M. T. BLASZEZYK – M. J. DULPHY – Mme N. DURAND – M. C. GAYON – Mme A. LEBOT – M. C. PACAUD – M. R. SIMONNEAU – M. J-M. TARGE

SUPPLEANTS REPRESENTANT UN MEMBRE TITULAIRE : 6/58

M. P. NEAU suppléant de la CdC du Canton de Courçon
M. M. ARNAULT suppléait M. R. GALLIAN
Mme S. ROCHETEAU suppléait M. D. OGIER
M. G. BERNARD suppléait M. P. BARITEAU
M. S. PINSON suppléait Mme N. BOUCARD
Mme C. NEAUD suppléait Mme LOZAC'H-SALAÜN

MEMBRES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR : 2/58

M. J-P SECQ a donné pouvoir à M. DRAPPEAU
M. B. BESSON a donné pouvoir à M. D. PETIT

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES : 20/58

Mme V. AMY-MOIE – M. P. BLANCHARD – M. B. FERRIER – M. R. PINEAU – Mme A. RAVARD – M. F. VENDITTOZZI – Mme A. RENAUD – M. J-F. WACRENIER – Mme C. ANDRE – M. D. BAUDON – M. P. BOUSSIRON – M. G. DELBECQUE – M. J-P. JAMMET – M. T. LELIEVRE – M. F. MENANT – M. R. GACON – M. D. GATINEAU – M. G. RAMBEAU – Mme D. TESSERON – M. N. GAUNET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Bernard FOUCHARD

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRESENTS :

Mme C. COCARD, Maire par intérim de Nuillé d'Aunis, M. E. FRAIRE, Maire Adjoint de Saint Sauveur d'Aunis, M. J. GUILLOUX, Maire Adjoint de La Ronde, M. D. MILANO, représentant la CCI de Rochefort et de Saintonge, Jean-Louis VACHER, Président par intérim de l'Office de Tourisme du Canton de Courçon, M. J. BRUNIAU, Président de l'Office de Tourisme de la CdC de Surgères, M. LE GOFFIC, Directeur de la CCI de La Rochelle, Mme C. GARNIER, Représentant la CCI de la Rochelle

LES AGENTS DU PAYS D'AUNIS :

Brigitte DESVEAUX, Directrice Générale des Services, Axelle CHAPUIS, Chef de Projet PAE, Evelyne COUTANT, Chargée de Mission PAE, Marie-Karine DUCROCQ, Chargée de Mission Développement Economique, Sandrine GUERINEAU, Adjoint Administratif, Cécile MARTIN, Adjoint Administratif, Nathalie GUERY, Chargée d'Etudes Urbanisme, Paysage, Habitat, Sébastien VORON, Chef de Projet SIG, Aline MOINET, Chargée de Mission Mise en réseau des acteurs touristiques, Céline DUCHESNE, Chargée de Mission Tourisme, Patrimoine Sports (en remplacement d' A. BARITEAU), Antoine GAUTREAU, Chargé de Mission Culture et Communication, Caroline GARSALT, Chargée de Mission PAE.

Monsieur Le Président ouvre la séance. Il remercie les membres, ainsi que les invités, de leur présence.

Il énonce ensuite l'ordre du jour de la réunion :

- Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 28 janvier 2009,
- DOB 2009,
- Convention avec le Centre de Gestion dans le cadre de la commission de réforme,
- Convention avec le Pays de la Saintonge Romane pour l'organisation de la journée technique « Parlons Tourisme et Handicap » le 10 mars 2009,
- Convention de partenariat avec la Région dans le cadre de l'action VAE menée par le Plan d'Action pour l'Emploi,
- Création d'un poste d'adjoint administratif contractuel (éligible au dispositif Contrat d'Avenir (CA)) pour le Plan d'Action pour l'Emploi,
- Informations utiles.

Le Président propose de commencer par les affaires courantes et de poursuivre avec le Débat d'Orientations Budgétaires 2009.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 28 JANVIER 2009

Le compte rendu du Comité Syndical du 28 janvier 2009 est approuvé par l'assemblée.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DANS LE CADRE DE LA COMMISSION DE REFORME

L'arrêté préfectoral du 14 octobre 2008 formalise le transfert de la commission de réforme au Centre de Gestion à compter du 1^{er} octobre 2008.

Conformément à l'arrêté du 4 août 2004, le Centre de Gestion assure le secrétariat de la commission de réforme pour l'ensemble des agents territoriaux relevant des collectivités affiliées à titre obligatoire et facultatif, ainsi qu'à l'égard de ceux des collectivités et établissements non affiliés.

La convention a pour objet de régler les modalités de fonctionnement de la commission de réforme placée auprès du Centre de Gestion, à l'égard des agents du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis.

COMPETENCES DE LA COMMISSION DE REFORME

La commission de réforme prévue par l'article 31 du décret du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales :

- Donne son avis sur la mise à la retraite pour invalidité des agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
- Exerce, à l'égard des agents des collectivités locales relevant de la loi du 26 janvier 1984 les attributions prévues à l'article 57 (imputabilité au service des accidents, attribution du temps partiel thérapeutique après les accidents ou maladies imputables au service);
- Intervient, dans les conditions fixées par le décret du 11 janvier 1960, pour apprécier l'invalidité temporaire des agents relevant du régime de sécurité sociale prévu par ce décret;
- Intervient dans l'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité prévue à l'article L. 417-8 du code des communes, au III de l'article 119 de la loi du 26 janvier 1984;
- Est consultée chaque fois que des dispositions législatives et réglementaires le prévoient expressément.

CONDITIONS FINANCIERES

La charge annuelle de fonctionnement du service se décompose comme suit :

- a) Secrétariat
- b) Médecin coordonnateur
- c) A ces charges de personnel s'ajoutent les frais de fonctionnement : matériel informatique, frais postaux, locaux.

Pour tenir compte de ces différents éléments, le coût de traitement de chaque dossier soumis à l'avis de la commission de réforme est fixé, pour l'exercice 2008, à 32,50 € TTC, facturés à l'ouverture du dossier.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des membres présents,

AUTORISE le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion dans le cadre de la commission de réforme

AUTORISE le Président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année 2009.

**CONVENTION AVEC LE PAYS DE LA SAINTONGE ROMANE POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNEE
TECHNIQUE « PARLONS TOURISME ET HANDICAP » LE 10 MARS 2009**

Dans le cadre de la Charte de Développement du Pays d'Aunis, l'engagement 2 proposait de « développer une dynamique territoriale basée sur l'écoute, l'information, la formation et la mise en réseau ».

A l'horizon 2015, tous les professionnels du tourisme devront être accessibles à toutes les formes d'handicaps. Au-delà de cette obligation, le marché du tourisme et du handicap est prometteur : les personnes handicapées sont aujourd'hui de plus en plus autonomes et sont demandeuses de séjour mais elles trouvent encore peu de structures pour les recevoir.

Il est donc nécessaire de sensibiliser les prestataires du tourisme sur ce sujet qui reste délicat. Aussi pour leur permettre de mieux appréhender le handicap et de savoir comment accueillir et aménager leurs structures touristiques, le Pays de Saintonge Romane organise une journée technique sur le thème « Tourisme et Handicap » à destination de l'ensemble des prestataires touristiques.

Présentant des caractéristiques et constats similaires, également volontaires pour favoriser les échanges entre leurs prestataires, les Syndicats Mixtes du Pays d'Aunis, des Vals de Saintonge et du Pays Rochefortais, s'associent à l'opération. **Il convient d'établir une convention pour préciser les modalités d'intervention et de remboursement des frais.**

La journée technique « Tourisme et Handicap » sera organisée le mardi 10 mars 2009 à Saintes, à l'Abbaye-aux-Dames sur le Pays de Saintonge Romane à destination de l'ensemble des prestataires touristiques des quatre Pays.

L'ensemble des prestataires du Pays d'Aunis serait invité, soit environ 300 prestataires.

Le Pays d'Aunis s'engagerait à :

- Participer activement aux temps de préparation de la journée.
- Gérer les envois d'invitation aux prestataires touristiques de son territoire.
- Participer à l'accueil des participants selon les modalités suivantes : présence du (de la) chargé(e) de mission tourisme et d'une personne de l'administratif.
- Verser au Pays de Saintonge Romane une participation financière d'un maximum de 795,75 €
- Participer à l'évaluation de l'opération

Le coût global de l'opération est estimé à 5 783€ TTC. Le financement de la journée sera assuré par la participation financière des prestataires et des quatre pays organisateurs. Un financement sera sollicité auprès de la région Poitou-Charentes, dans le cadre du Contrat de Développement Durable du Pays de Saintonge Romane (enveloppe « Santé et Handicap »), de la ville de Saintes et de la Mutuelle Intégrance.

La participation financière du Pays d'Aunis s'élèverait à hauteur de 25% de la dépense restant à la charge des quatre pays organisateurs. Cette dépense varierait suivant le nombre de participants et des subventions obtenues. La participation financière du Pays d'Aunis se situerait donc entre **376 euros minimum et 795,75 euros maximum** et serait ajustée en fonction du budget réalisé et des subventions allouées.

Ces explications entendues, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des membres présents :

APPROUVE la présente délibération,

ACCEPTE la proposition de convention,

AUTORISE le Président à signer la convention,

AUTORISE le Président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2009 du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA REGION DANS LE CADRE DE L'ACTION VAE MENEES PAR LE PLAN D'ACTION POUR L'EMPLOI

La convention de partenariat est reportée à un Comité Syndical ultérieur.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL (ELIGIBLE AU DISPOSITIF CONTRAT D'AVENIR (CA)) POUR LE PLAN D'ACTION POUR L'EMPLOI

Afin de soutenir les charges de secrétariat assumées par les chargés de mission du Plan d'Action pour l'Emploi, il est proposé au Comité Syndical de recruter un Adjoint administratif en contrat aidé, éligible au dispositif Contrat d'Avenir.

Les bénéficiaires de ce type de contrat sont des personnes sans emploi allocataires du RMI (revenu minimum d'insertion), de l'ASS (allocation de solidarité spécifique), de l'API (allocation de parent isolé) ou de l'AAH (allocation aux adultes handicapés).

Le Contrat d'Avenir est un contrat de travail à durée déterminée de droit privé de 6 à 24 mois qui peut être renouvelé dans la limite de 36 mois. La durée hebdomadaire de travail est fixée à 26 heures. La rémunération versée doit être au moins égale au SMIC horaire.

Ce contrat est conclu dans le cadre d'une convention passée entre l'employeur et le Département s'agissant d'une personne bénéficiaire du RMI, entre l'employeur et l'ANPE (Etat) s'agissant d'une personne bénéficiaire de l'ASS, de l'API ou de l'AAH.

Des aides sont versées à l'employeur par le Département et l'Etat. Le coût résiduel pour l'employeur la première année est de 158,64 € par mois sur la base du SMIC horaire et de la durée hebdomadaire de travail de 26 heures. L'aide de l'Etat étant dégressive, le coût résiduel pour l'employeur passe à 317,29 € par mois pour la deuxième et la troisième année.

L'Adjoint administratif serait chargé de l'accueil téléphonique et physique d'un service aux entreprises dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Il aurait les missions suivantes :

- La gestion et le suivi administratif des offres d'emploi (enregistrement, suivi, courriers) en lien avec les chargés de mission
- L'accueil physique et téléphonique
- Le suivi administratif (gestion du courrier entrant et sortant, mails, planning,...)

Il serait installé dans les locaux de la Communauté de Communes de Surgères à la Maison de l'Emploi. Sa résidence administrative serait donc située à Surgères (17700).

Son contrat de travail aurait une durée de 12 mois renouvelable à compter du 1^{er} avril 2009.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des membres présents,

DECIDE la création d'un poste d'Adjoint administratif contractuel pour le Plan d'Action pour l'Emploi dans le cadre d'un Contrat d'Avenir à compter du 1^{er} avril 2009,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année 2009,

AUTORISE le Président à signer la convention correspondante avec le Département ou l'ANPE (Etat).

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Joël DULPHY, Vice-Président, pour présenter au Comité Syndical les orientations budgétaires de l'année 2009 :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2008 :

SECTIONS	BUDGET 2008	REALISE 2008
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	2 351 644,00 €	1 555 441,77 €
Recettes	2 351 644,00 €	1 346 262,42 €
	DEFICIT	- 209 179,35 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses	433 350,00 €	124 133,63 €
Recettes	433 350,00 €	80 132,63 €
	DEFICIT	- 44 001,00 €
RESULTAT EXERCICE 2008	DEFICIT	- 253 180,35 €
Excédent de fonctionnement reporté		685 417,00 €
Excédent d'investissement reporté		170 966,00 €
RESULTAT GENERAL DE CLOTURE	EXCEDENT	603 202,65 €

Le résultat déficitaire de l'exercice s'explique par les dotations qui n'ont pas encore été perçues sur l'exercice d'un montant total de : **191 700 €**

- Dotation 2008 CRDD Ateliers de la Création : 40 000 €
- Dotations 2008 du Département pour le Plan d'Action pour l'Emploi : 36 300 €
- Dotation 2008 CRDD pour le Plan d'Action pour l'Emploi : 105 894 €
- Délégation d'enveloppe régionale Habitat CT4 : 9 506 €

RESTES A REALISER 2008

Montant total des restes à réaliser 2008 : 411 887 €

Restes à réaliser d'investissement 2008 : 187 887,40 €

- Approbation du SCoT phase 4 : 7 894,40 €
- Délégation d'enveloppe Habitat CT4 : 84 246 €
- SIG étape 1 numérisation du cadastre et contrôle : 33 810 €
- Travaux d'agencement des locaux du Pays d'Aunis : 30 000 €
- Equipement matériel mobilier : 31 937 €

Restes à réaliser de fonctionnement 2008 : 223 999,94 €

- Evaluation de la Charte de Développement 3^{ème} règlement 35% : 14 818,44 €
- Mise en réseau des acteurs touristiques : 56 000 €
- Délégation d'enveloppe CRDD Bourse Régionale Tremplin Emploi CRDD : 106 474 €
- Délégation d'enveloppe CRDD Charte des Manifestations : 46 707,50 €

→ **57% des restes à réaliser correspondent aux délégations d'enveloppe régionales**

LES RESSOURCES DU SYNDICAT MIXTE

Le budget du Pays d'Aunis est alimenté par des fonds publics.

N'ayant pas de fiscalité propre, ses ressources sont essentiellement de trois ordres :

- ☛ **La contribution des collectivités membres** : 3,40 € par habitant soit **207.597 €** en 2009 (61058 habitants en 2009 x 3,40 €)
- ☛ **Les dotations annuelles du Conseil Général** :
 - Dotation de fonctionnement Pays d'Aunis : **526.435 €**
 - Dotation de fonctionnement pour le Plan d'Action pour l'Emploi : **45.735 €**
 - **confirmation du renouvellement de ces dotations pour 2009 en attente**
- ☛ **Réponse à l'appel d'offres du Conseil Général** :
 - Cofinancement Département /FSE pour l'action d'accompagnement des salariés en contrats aidés CA/CIRMA : dotation annuelle de **48.261 €** pour 2009 et 2010
- ☛ **Les subventions annuelles d'ingénierie du Conseil Régional via le CRDD 2007-2013** :
 - Animation /ingénierie : **130.501 €**
 - Ateliers de la création : **40.000 €**
 - Projet structurant PAE : **105.893 €**

Ensuite, chaque action menée par le syndicat mixte peut, en fonction de sa nature, être financée grâce à des subventions apportées par ses principaux partenaires :

- L'Union Européenne
- L'Etat
- La Région Poitou-Charentes (Contrat de Développement Durable essentiellement)
- Le Département de la Charente-Maritime

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2009

- Poursuite des actions en cours**
 - Évaluation de la Charte de Développement Durable
 - Conseil de Développement
 - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et études complémentaires
 - Système d'Information Géographique (SIG)
 - Stratégie de Développement Culturel / Patrimoine
 - Développement touristique et mise en réseau des acteurs touristiques
 - Plan d'Action pour l'Emploi (PAE)
 - Développement économique
 - Développement sanitaire et social
 - Communication sur les actions du Pays
- Des besoins recensés**
 - Locaux

Evaluation de la Charte de Développement Durable :

- Démarrage de l'année test avec l'outil finalisé (déc. 2009)**, à ajuster au fil des pratiques.
 - Prévoir le 4^{ème} règlement et solde de **12.701,52 € TTC** sur 2009

Conseil de Développement :

- Enveloppe sollicitée de 3.000 € TTC** pour couvrir les frais de fonctionnement
- Projets en communication estimés à 10.550 € TTC** pour créer, avec une identité distincte de celle de l'instance d'élus, des outils à destination des élus du syndicat mixte, membres du conseil de développement, collectivités territoriales, centres sociaux, OTSI... (brochure, rapports des travaux des commissions, répertoire des membres, adresse mail spécifique et blog, opérations presse)

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

- Prévoir le financement en 2009 :**
 - **des études complémentaires estimées à : 50 000 €**
 - Cadrage Habitat (réalisation en interne avec stagiaire éventuel)
 - Déplacements et transports (en partenariat avec le Conseil général et la CdA de LR)
 - Mise à jour du schéma d'équipement commercial (en partenariat avec la CdA de LR)
 - Couloirs biodiversité (en partenariat avec la CdA de LR)
 - Zones d'Activités Economiques intercommunautaires (étude foncière)
 - **frais de concertation et de communication avant nouvel arrêt du SCoT estimés à 17.000 €**(réunions publiques, expositions et lettre à la population)
 - **frais d'enquête publique : 14.000 €**
 - **Association inter-ScoT Pays d'Aunis/CdA La Rochelle** : contribution du Pays d'Aunis au fonctionnement de l'association : **3.000 €**

Système d'Information Géographique (SIG) :

- Numérisation du cadastre et saisie des données complémentaires en cours :**
 - **numérisation** du cadastre : **reste à réaliser de 28.610 €** sur un total initial de 50.842 € TTC
 - **contrôle** du cadastre et des données complémentaires : **reste à réaliser de 5.200 € TTC**
- Choix de l'outil SIG**
 - **Assistance à maîtrise d'ouvrage** pour la sélection du prestataire et la validation de l'outil : **reste à réaliser de 15.435 € HT**
 - **Outil SIG** : coût estimé à **140.000 € HT** pour le marché d'une durée de 3 ans, dont
 - 85.000 € HT pour l'outil SIG (logiciel et formation) pris en charge par les collectivités membres du Pays. => 2009
 - 21.000 € HT pour l'hébergement de l'outil SIG (7000 € par an)
 - 17.000 € HT pour la maintenance (par an pour 2010 et 2011)
 - 21.000 € HT matériel (serveur, pc, traceur) => 2009
 - **Achats fichiers fonciers du cadastre : 500 € HT par an**

➔ **Crédits à inscrire en 2009 : 113.500 € HT**

- Demande de subvention FEDER pour la mise en place du SIG d'un montant de 93.300 €.** Le montant de la subvention FEDER ne pourra excéder plus de 30% du projet. Le marché de mise en place du SIG aura une durée de 3 ans. La subvention FEDER permet d'impulser une démarche : elle est généralement attribuée sur 2 années.
La demande sera examinée en Comité Régional Technique du mois d'Avril, puis soumis à la Commission Permanente.
- Géoplateforme départementale** mise en place par le Syndicat Informatique de Charente-Maritime : pas de coût pour la première année. Estimation de 2.000 € HT par an pour les années 2010 et 2011.

Stratégie de développement culturel :

- Poursuite de l'application de la stratégie de développement culturel élaborée en 2007 :**
 - Réflexion sur l'aide à l'accueil des compagnies en résidence permanente
Réalisée en interne
 - Edition d'un document « de promotion » des compagnies professionnelles
Coût prévu : 1.500 €
 - Mise en ligne sur le site Internet du Pays d'Aunis des actualités des acteurs culturels du territoire
- Poursuite du soutien aux manifestations dans le cadre du CRDD 2007-2013 : enveloppe disponible de 58.500 € pour 2009**

Patrimoine :

- Edition d'une plaquette sur les journées du patrimoine ? *Coût prévu : 1.800€*

Développement touristique :

- Parlons tourisme « Tourisme et Handicap » :

Journée technique à destination des professionnels du tourisme renouvelée tous les ans depuis 2005 et co-organisée et co-financée par les quatre Pays : Pays d'Aunis, Pays Saintonge Romane, Pays Val de Saintonge, Pays Rochefortais.

Objectif : sensibiliser et former les professionnels du tourisme sur des thèmes porteurs, d'actualité, leur fournir des outils afin qu'ils puissent les mettre à profit dans leur propre structure.

Coût prévu: 800 €

- Journée découverte du territoire :

Journée de présentation de l'offre touristique et de loisirs auprès des prestataires touristiques. Chaque année depuis 2004 de nouveaux sites et de nouvelles activités sont choisies.

Objectif : faire que les prestataires touristiques deviennent de véritables ambassadeurs de l'offre auprès de la clientèle touristique.

Coût prévu: 2.000 €

- Belle échappée :

Cette année le Comité Régional du Tourisme a sollicité le Pays pour l'organisation d'une Belle échappée en Aunis. Journée où sont proposées des randonnées insolites associant des étapes gourmandes, artistiques, patrimoniales à destination des randonneurs chevronnés et des randonneurs « du dimanche », des familles.

Coût prévu : 4.000 €

- Réalisation d'un diagnostic touristique :

Première étape de la réalisation du schéma de développement touristique du Pays, le diagnostic vise à présenter une analyse quantitative et qualitative de l'offre touristique et de la demande touristique sur le territoire. La confrontation de ces résultats permettra de définir si l'offre proposée aux touristes est adaptée aux besoins, aux attentes, aux pratiques des clientèles touristiques. L'objectif est d'obtenir suffisamment de matière afin de définir un positionnement, une stratégie, un programme d'actions pertinents.

Réalisé en interne

- Etude sur le tourisme et le loisir équestre en Pays d'Aunis :

Diagnostic spécifique de la filière équestre.

Réalisé par une stagiaire en BTS Animation et Gestion Touristiques Locales du CIPECMA

Coût : Gratification

Mise en réseau des acteurs du tourisme :

- Réalisation d'un document des manifestations à l'échelle du Pays pour la période estivale (Juin à septembre).

Ce document sera commun à l'ensemble des Offices de Tourisme.

Coût prévu : 5.000 €

- Réalisation d'un « Portrait Identitaire » :

Ce travail va permettre de définir et caractériser réellement le Pays d'Aunis. Il permettra d'améliorer la connaissance du territoire, d'établir des liens, des similitudes, des différences entre les différents secteurs du Pays et donnera lieu à une conclusion qui mettra en lumière les éléments symboliques et les traits spécifiques qui caractérisent l'Aunis. Le but étant de mettre en place une « stratégie marketing tourisme » pour aboutir à un réel positionnement touristique.

Réalisé en interne

- Réalisation d'une charte graphique « tourisme » :

Suite à l'élaboration du portrait identitaire, des grandes lignes seront distinguées, qui nous permettront de définir un cahier des charges pour la réalisation d'une charte graphique identitaire au territoire. Ainsi tous les documents touristiques (notamment ceux des Offices de Tourisme) seront homogénéisés.

Coût prévu : 20.000 €

Enquêtes « Vacances » et « Identité »

L'enquête Vacances permettra de définir les pratiques des touristes sur le territoire et d'évaluer leur satisfaction. L'"enquête identitaire"(partie intégrante de la réalisation d'un portrait identitaire du Pays) permettra de connaître la perception des visiteurs concernant le tourisme sur le territoire mais également de connaître leurs attentes.

Coût prévu : 2.400€

Eductours :

Le but étant de permettre aux techniciens des Offices de Tourisme de prendre connaissance des sites touristiques du territoire et des alentours afin de pouvoir en parler de manière concrète aux touristes. L'éductour comprend également une journée découverte de la structuration d'un autre territoire ayant les mêmes caractéristiques que le Pays d'Aunis.

Coût prévu : 1.500€

Budget global tourisme : 36.100 €

Plan d'Action pour l'Emploi (PAE) :

- Accompagnement des employeurs en gestion des ressources humaines**
 - informations, conseils (aide à l'élaboration du plan de formation, informations juridiques, aides à l'emploi, sensibilisation à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...)
 - Appui au recrutement (définition du profil de poste, diffusion de l'offre d'emploi, pré sélection et entretiens, suivi administratif des candidatures)
 - Constitution de fiches techniques (ex : rédiger une fiche de poste) téléchargeable sur le site internet avec code d'accès
 - Rédaction d'une convention de partenariat avec les employeurs (charte d'engagement)
 - Développer des partenariats avec des spécialistes (DDTEFP, Fédérations professionnelles, OPCA...)
 - Interventions à la maison de l'économie (atelier : recruter un salarié, quelles démarches)
 - Participation au jury « Bourse Régionale Désir d'Entreprendre »
- Reconduction du marché en 2009 « Action d'appui et d'accompagnement individualisé dans l'emploi durable des bénéficiaires du RMI effectuant un CA ou un CIRMA » Prestataire du Conseil Général, cofinancement FSE (48.261 €)**
 - Evaluation compétences, connaissances, aptitudes
 - Aide à la définition d'un projet professionnel, de formation, recherche de financement
 - Aide à la recherche d'emploi, élaboration de l'attestation de compétences
- Membre du Point Relais Conseil VAE La Rochelle Ré Pays d'Aunis**
 - Activité d'information, de conseil et d'orientation pour tout individu intéressé par l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat de qualification par le biais de son expérience. Mise en place d'une convention de partenariat
- Actions favorisant l'emploi**
 - 3ème édition du Salon de l'Emploi (8.000€) (semaine de l'emploi et de l'économie en Poitou Charentes)
 - Forum jeune Collège de Courçon (29 janvier 2009)
- Relais auprès des partenaires de l'emploi**
 - Action avec l'AFPA/DDTEFP : promotion de la mixité pour favoriser l'accès des femmes à l'emploi durable
 - Organisation de visites d'entreprises à destination des partenaires de l'emploi
 - Organisation d'ateliers thématiques des métiers (chefs d'entreprises, salariés, organismes de formation...)
 - Annuaire des acteurs de l'emploi

- Recrutement d'un(e) secrétaire dans le cadre d'un contrat aidé pour une durée d'1 an**
 - Contrat d'avenir (26H/semaine), afin de soutenir les charges de secrétariat assumées par les chargés de mission du PAE (réponses négatives aux personnes non recrutées...)
- Lieu ressource commun Maison de l'Economie-Plan d'Action pour l'Emploi ?**
 - Regroupement des services aux entreprises en un même lieu (porte d'entrée unique)
 - Mutualisation des moyens et des ressources de la Maison de l'Economie et du PAE

Projets en communication : coût prévu 4.400 € (plaquette PAE, annuaire des acteurs de l'emploi...)

Budget prévisionnel 2009 du PAE : 326.500 €

Développement économique :

1. Maison de l'Economie

- Pérenniser et améliorer les services mis en place depuis 2006**
 - Accompagnement individuel des futurs créateurs / repreneurs / chefs d'entreprise (par les chargés de mission des Communautés de Communes) assorti de la signature d'une " Charte d'engagement réciproque "
 - Actions collectives :
 - poursuite des " Conférences d'Information Générale " (animation Chambres Consulaires)
 - suppression des ½ journées " Etude de marché "
 - Mise en réseau des nouveaux entrepreneurs à travers les Petits Déjeuners des Créateurs
 - Travail en synergie avec le Club des Créateurs - Entrepreneurs du Pays d'Aunis
 - Gestion du dispositif régional " Bourse Régionale Désir d'Entreprendre "
 - Veille économique, juridique, sociale, fiscale
- Développer l'offre de services en réponse aux besoins des porteurs de projet**
 - Mise en place de nouvelles actions / développement des partenariats existants :
 - ½ journée " Comprendre les chiffres clés de son entreprise pour mieux la gérer " (animation Ordre des Experts Comptables)
 - ½ journée " Recruter son 1er salarié " (animation Plan d'Action pour l'Emploi).
 - atelier pratique " Réaliser son étude marché "
 - atelier pratique " Mettre en place des tableaux de bord pour piloter son activité "
 - Création d'un observatoire des entreprises du Pays d'Aunis
 - Réalisation d'un suivi post-crédation sur trois années

Mettre en œuvre le dispositif NACRE

Dans le cadre de la réforme des aides d'état à la création / reprise d'entreprise par les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux, la Maison de l'Economie a obtenu le label " opérateur d'accompagnement à la création / reprise d'entreprise " au titre du dispositif NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création Reprise d'Entreprise)

Le parcours de création / reprise d'entreprise " NACRE " est structuré en trois phases :

- Phase métier 1 : Aide au montage du projet
- Phase métier 2 : Structuration financière et intermédiation bancaire (comprenant l'instruction et la décision d'octroi d'un prêt à taux zéro)
- Phase métier 3 : Appui au démarrage et au développement (durant les trois 1ères années d'activité)

2. Semaine de l'Emploi et de l'Economie en Poitou-Charentes

- Participation à la Semaine de l'Emploi et de l'Economie 2009
- Intégration du " Salon de l'Emploi " (organisation Plan d'Action pour l'Emploi)
- Elaboration d'un programme commun Pays d'Aunis / Communautés de Communes
- Renouvellement de la " Journée Découverte de la Création d'Entreprise " en dehors de la Semaine de l'Emploi et de l'Economie

3. Journée Découverte de la Création d'Entreprise

- Organisation d'une journée destinée aux collégiens sur le thème de la création d'entreprise (fin 2009 / début 2010)
- Travail en amont avec les élèves et les professeurs

4. Salon de l'entreprise

- Présence sur le salon de l'entreprise de La Rochelle (14 & 15 octobre 2009)
- Stand commun " Maison de l'Economie " (Pays d'Aunis / Communautés de Communes)
- Réalisation de nouveaux visuels pour l'aménagement du stand

5. Document d'Aménagement Commercial

- Réflexion prenant en considération les nouveaux critères d'évaluation des CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) d'aménagement du territoire et de développement durable
- Démarche conjointe Communautés de Communes / Pays d'Aunis en concertation-articulation avec la CdA de La Rochelle
- Approche globale à mener dans le cadre du SCOT.

6. Lieu ressources commun Maison de l'Economie / Plan d'Action pour l'Emploi

- Regroupement des services aux entreprises en un même lieu (porte d'entrée unique)
- Mutualisation des moyens et des ressources de la Maison de l'Economie et du Plan d'Action pour l'Emploi

Projets en communication : **coût prévu 7.100 €** (plaquette Maison de l'Economie, signalétique ...)

Budget prévisionnel 2009 de la Maison de l'Economie : 85.000 €

Développement Sanitaire et Social :

Accompagnement de l'association Résaunis Santé Social

■ Création d'un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) :

- Dossier présenté en Avril 2008 au Conseil Général, et labellisé CLIC niveau 1 en octobre 2008
- Accompagnement pour l'ouverture effective du CLIC et du Réseau de Santé en février 2009 (notamment concernant la communication)

■ Aide méthodologique pour le développement de l'association porteuse du CLIC et du Réseau de Santé Gérontologique

Réalisé en interne

Réalisation d'un diagnostic santé des jeunes

■ Entretiens réalisés, de mars à septembre 2008, auprès des professionnels travaillant avec les jeunes pour :

- connaître le ressenti des professionnels quant à la santé des jeunes du territoire,
- recenser les actions santé des jeunes réalisés dans les différentes structures,
- comprendre les besoins et les manques du territoire.

■ Projet d'un questionnaire en direction des jeunes afin d'avoir une vision plus ajustée de leur santé et d'aider les Communautés de Communes dans leur réflexion sur cette thématique

Réalisé en interne

Accompagnement des porteurs de projets dans la cadre du CRDD 2007-2013

Réflexion sur l'offre de santé et sa répartition territoriale sur l'ensemble du Pays d'Aunis

- Étude sur la démographie médicale en Pays d'Aunis

Réalisé en interne avec stagiaire (4 mois)

Mise à jour et réédition du guide de l'enfance en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales

Coût prévu : 6.500 €

Communication sur les actions du Pays d'Aunis :

De nouveaux projets devraient voir le jour en 2009 car un certain nombre d'outils de communication sont aujourd'hui caducs ou épuisés. De plus, de nouvelles actions vont nécessiter des moyens de communication adaptés.

A cela s'ajoute un souci de cohérence entre les différents outils à créer.

Les propositions sont de :

- Choisir des outils de communication
- Élaborer des outils en interne (conception) et/ou en externe (travail avec des agences de communication, graphistes, imprimeurs)
- Réaliser un marché global de communication, par lots ou avec tranche(s) optionnelle(s) et assurer son suivi
- Poursuivre relations de presse
- Assurer le suivi et la mise à jour du site Internet

Communication sur les actions :

- Charte et Conseil de Développement
- Plan d'Action pour l'Emploi
- Développement économique
- Développement Culturel et Patrimoine
- Développement touristique
- Développement sanitaire et social
- SIG et SCOT
- Communication institutionnelle Pays d'Aunis

Des besoins recensés :

Locaux

Locaux actuels

- Manque de place, de maintenance quotidienne et travaux à réaliser

Projet de futurs locaux pour le siège ? regroupement Maison de l'Economie/PAE ?

- Acquisition de terrain ? Location bâtiment existant ?

Après en avoir débattu, le Comité Syndical prend acte des orientations budgétaires de l'année 2009 ainsi présentées.

La séance est levée à 20h00